Image not found or type unknown

couleur de canapé TROP claire

Par **danbred**, le **20/03/2013** à **19:29**

Bonjour,
nous avons acheté un ensemble canapé et pouf en cuir de couleur rouge selon un échantillon du vendeur que nous avons validé par rapport à un morceau de tissu que nous avons amené pour comparer.
il s'avère que la couleur livrée est NETTEMENT plus claire que celle validée. nous admettons totalement qu'il y ai une légère différence plus ou moins par rapport a l'échantillon.
mais dans notre cas la différence est nette pour avoir été constatée par la vendeuse.
pour exemple entre un blanc et une couleur crème.
nous avons demandé réparation au vendeur qui s'est retourné auprés du fabricant . qui nous a tout simplement dit que la peau de vache était naturelle et qu'il nous pouvait respecter parfaitement la couleur de son échantillon.
Nous avons demandé:
OU de nous remplacer l'ensemble
OU de nous payer une reteinture du cuir (nous avons un devis par un spécialiste qui , lui, nous garantie la couleur)
nous n'avons plus de nouvelles du vendeur et du fabricant. QUE POUVONS NOUS FAIRE.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés